

Le Serment

**BUCHENWALD - DORA
ET KOMMANDOS**

N° 288
mars-avril 2003



TRYPTIQUE DE Paul GOYARD

Le Camp des Tentes

Au verso le Grand camp vu du petit camp

LE SERMENT

S O M M A I R E

Éditorial : <i>Aux «femmes oubliées» de Buchenwald</i>	1
Notes pour l'histoire : <i>L'affaire des camemberts de Mézidon</i>	2 - 3
Orphelins (suite)	3
Mémoire de Kommandos : Jean MROZ : <i>De Dora à Parchim</i>	4 - 5
A St-Jean-Pied-de-Port <i>Soixante ans après</i>	5
Echos-Informations	6 - 7
1943 - 2003 - <i>58^e anniversaire de la libération</i>	8
XXVIII ^e Congrès national - <i>26-29 septembre 2003 -Compiègne</i>	9 à 12
Droit de réponse	13
Pages de lecture	14 - 15
Henri KRASUCKI	16
Souscriptions	17 à 19
Voyages 2003	19
A mon ami Willy	19
Dans nos familles	20

BUCHENWALD
DORA ET
KOMMANDOS

LE
SERMENT

Bulletin de l'Association française BUCHENWALD - DORA ET KOMMANDOS

Association déclarée n° 53/688

66, rue des Martyrs 75009 PARIS - CCP : 10 250 79 X PARIS

Téléphone : 01 42 85 44 93 - Fax : 01 42 82 97 52

buchenwald-dora@libertysurf.fr

Directeur : Floréal Barrier

Rédactrice en chef :

Dominique Orłowski

Directeur de la
publication :

Raymond Huard

Commission paritaire

Numéro : 1195 D 73

ABONNEMENT
1 an/6 Numéros : 20 €

Imprimerie SIFF 18

24, rue des Tartres

95110 SANNOIS

AUX «FEMMES OUBLIÉES» DE BUCHENWALD

La mémoire du camp de concentration nazi de Buchenwald est surtout liée à l'internement, en son enceinte de barbelés électrifiés, de dizaines de milliers d'hommes, internés allemands, déportés de tous les pays ayant subi le joug des occupations hitlériennes.

Le chiffre d'environ 260 000 prisonniers, qui furent enregistrés par l'administration SS de ce camp, s'il comprend une forte majorité masculine, révèle aussi l'histoire de près de 30 000 femmes, parmi lesquelles se sont trouvées 1 200 déportées de France.

Cet «oubli» n'est en rien une «réaction machiste». Il est vrai qu'il n'y eut pas, à quelques exceptions peu connues et n'y séjournant pas, de femmes déportées directement au camp de Buchenwald.



Ces compagnes de souffrance se retrouvèrent dans des Kommandos extérieurs, esclaves des entreprises de guerre nazies qui puisaient leur main-d'oeuvre, par l'intermédiaire de l'administration SS de Buchenwald, dans les camps de femmes déportées, particulièrement à Ravensbrück. *Le Serment* s'est d'ailleurs à maintes reprises, ouvert à leurs témoignages.

Grâce aux recherches conduites notamment par notre amie Irmgard Seidel, collaboratrice du Mémorial de Buchenwald, aux témoignages de rescapées Françaises, et autres, de ces Kommandos, il est possible de rappeler aujourd'hui le souvenir de leurs combats, de leurs résistances aux conditions inhumaines de travail pour les productions de guerre, de leurs sacrifices.

Le 58^e anniversaire de la libération, à Buchenwald, va être l'occasion de rendre un fervent hommage à ces «Femmes oubliées».

A l'initiative du Conseil des anciens détenus (*Beirat*), avec l'appui de la Fondation et du Mémorial, une plaque rappelant ces 27 147, dont 1 203 Françaises, «Femmes retrouvées» va être inaugurée sur la place d'appel.

Par ce geste seront renforcés la force du témoignage vers les visiteurs des nouvelles générations, le refus de l'oubli, le caractère de maintien et de sauvegarde de la mémoire que constituent les vestiges du *Konzentrationslager Buchenwald*.

Floréal Barrier
Président du *Beirat*

L'AFFAIRE DES CAMEMBERTS DE MÉZIDON

Lorsque Vanina Brière nous a proposé de rédiger un court article sur des déportés bas-normands à Buchenwald, une affaire nous est apparue immédiatement à l'esprit, parfaite illustration de la brutalité et de la folie de la répression nazie. Cette histoire, c'est celle de treize jeunes gens qui, parce qu'ils ont montré trop ostensiblement leur opposition à l'occupant, vont être déportés à Buchenwald. Onze ne reviendront pas.

Au cours de l'occupation, le département du Calvados a été fortement touché par les prélèvements de main d'œuvre sollicités par les autorités allemandes, afin de subvenir à la fois aux besoins pour les usines allemandes, et à ceux de l'*organisation Todt* chargée de la construction du mur de l'Atlantique sur le littoral. Ces ponctions arbitraires de la main d'œuvre locale sont accentuées par la loi vichyste du 4 septembre 1942 sur l'orientation et l'utilisation de la main d'œuvre, loi volontairement floue qui permet de réquisitionner des hommes de 18 à 50 ans et des femmes de 20 à 35 ans, et celle du 16 février 1943 qui instaure le Service du travail obligatoire.

Or, ces importantes réquisitions ont contribué à discréditer le régime de Vichy, et leur intensification au début de l'année 1943 a provoqué des manifestations d'hostilité de la part de la population et des requis. Ainsi, on a pu voir au moment des départs vers l'Allemagne les requis chantant la *Marseillaise* ou l'*Internationale* ou criant des slogans tels que "*A bas Pétain*" ou "*Laval au poteau*"...

Ces manifestations sont toujours restées sans conséquence dans le département, excepté le 30 juin 1943.

Ce jour-là, un nouveau convoi en partance pour l'Allemagne, en majorité des jeunes des classes 20, 21 et 22, se prépare à partir en gare de Caen. L'atmosphère est triste et tendue, la gare étant remplie de soldats allemands. En quelques minutes, les wagons sont recouverts de graffitis tels que "*A mort Hitler !*" ou "*Laval au poteau*". Les Allemands obligent alors deux jeunes gens à effacer ces inscriptions. N'ayant rien d'autre sous la main pour nettoyer les wagons, l'un d'eux est contraint à utiliser sa veste.

Puis, le train part. Au premier arrêt, vers 20h00 en gare de Mézidon, le train est dirigé sur une voie de garage afin de laisser passer un train régulier. Sur le quai, des caisses de camemberts attendent d'être chargées. Petit à petit, la gare s'emplit de voyageurs qui viennent prendre leur train. En voyant les requis qui attendent, des voyageurs compatissent et s'exclament

- "*Encore des pauvres jeunes qui partent pour l'Allemagne*".

Un requis crie en pointant du doigt les caisses de camemberts rassemblées sur le quai:

- "*Eh oui, et là bas, nous n'aurons même pas de camemberts*".

De là, en quelques minutes, requis et civils cassent les caisses et s'emparent des fromages.

Dans la gare, la confusion est générale, les graffitis ont refait leur apparition sur les wagons et des cris fusent de toutes parts. Malgré l'opposition de fonctionnaires qui tentent d'intervenir, tous les camemberts sont rapidement distribués. Puis le train de voyageurs arrive et le quai redevient désert.

Un officier allemand ordonne alors le départ du train.

Mais le train ne démarre pas, des requis ont actionné les signaux d'alarme. En attendant que le train puisse partir, l'officier allemand demande des volontaires pour effacer les injures inscrites sur les wagons. Bien sûr, personne n'esquisse le moindre geste. L'officier donne à nouveau le signal de départ, et à nouveau les signaux d'alarme sont tirés. Pour les Allemands, c'en est trop. Le train est alors rapidement cerné par des hommes en armes. Vingt minutes plus tard, la sécurité allemande arrive sur les lieux. Des officiers montent dans les wagons en hurlant et désignent au hasard 12 otages sur les 196 requis présents. Ils font ainsi descendre un homme par wagon et arrêtent également un garagiste de Mézidon, Marcel Fleury. Celui-ci travaille au château d'eau à proximité de la gare SNCF et, depuis le début des incidents, ne cesse de faire de grands gestes aux jeunes gens probablement pour les inciter à ne pas se laisser faire.

Les nazis vont faire payer très cher aux requis leurs manifestations d'hostilité envers eux.

Après avoir été rassemblés, les treize otages sont immédiatement internés à Caen. Il y restent jusqu'au 28 juillet, date de leur départ vers Compiègne où ils arrivent le lendemain.

Le 2 septembre, les otages sont rassemblés et parqués dans un train à destination de l'Allemagne. Le 4 septembre, les treize otages pénètrent dans l'horreur du monde concentrationnaire : ils entrent au *KL Buchenwald*. S'en suit le sinistre rituel : déshabillage, douche, cheveux rasés et immatriculation. Les matricules, 20244, 20750, 20752... remplacent maintenant leurs noms et prénoms. Les jeunes gens vont être dispersés à travers le Reich.

Quatre membres du petit groupe restent à

Buchenwald : René Dessouttier, Marcel Fleury, Henri Poupion et Henri Renobert. Ils y périssent tous sans avoir revu la France.

Les autres otages, Louis Calbry, Pierre Cassigneul, Robert Dayes, Gaston Enault, Lucien Hilbe et Lucien Lefèvre sont envoyées dans les terribles kommandos de Dora, Laura ou Halle ou, pour Lucien Hebert, vers le mouiroir de Bergen-Belsen. Deux déportés, Joseph Alphonse et Alphonse Gallienne sont conduits via Lublin dans les usines de la mort que sont Maïdanek

et Auschwitz.

A la libération des camps, sur les treize otages déportés de Compiègne, seuls Gaston Enault et Lucien Hilbe sont encore en vie, les autres ayant tous payés de leur vie leur opposition à la barbarie nazie.

Un prix bien lourd pour des camemberts !

Cédric NEVEU et Julia QUELLIEN

ORPHELINS (suite)

A plusieurs reprises, dans notre bulletin nous avons évoqué la situation anormale, à nos yeux, créée par la promulgation et l'application du Décret du 13 juillet 2000 ayant institué un dispositif indemnitaire en faveur des seuls orphelins de parents victimes des persécutions raciales nazies et morts en déportation.

Cette mesure par son côté réducteur fut contestée par notre Association comme par l'ensemble des Unions, Fédérations et Amicales de camps.

Or nous l'avons récemment signalé (cf notre numéro N° 287), face à la convergence de vues et d'actions des organisations du monde de la Déportation, les Pouvoirs publics ont dans une perspective de résolution de cette affaire décidé de confier à M. Philippe Dechartre, ancien ministre et ancien résistant, une mission d'évaluation et de proposition, sachant que l'Assemblée Nationale a demandé au gouvernement que des solutions lui soient soumises avant le 30 septembre 2003.

Aussi, notre Association, conformément à l'objet de sa création qui prévoit entre autres qu'elle s'assigne pour mission «d'aider ses membres dans la défense de leurs intérêts moraux et matériels», a-t-elle décidé sur la base des informations dont elle dispose (ses fichiers d'adhérents notamment) de procéder au recensement des filles et fils de déportés morts en déportation et de communiquer ces précisions à Monsieur Philippe Dechartre.

Toutefois soucieuse d'apporter des renseignements fiables, et de ne pas se placer en infraction au regard des dispositions légales notamment celles relatives aux dispositions prévues par la loi Informatique et Libertés, la direction de l'Association a estimé opportun de transmettre au préalable à chaque bénéficiaire potentiel de l'éventuelle mesure d'extension qui pourrait être ultérieurement adoptée par la puissance publique, un fichet individuel retraçant l'essentiel des informations du parent mort en déportation et du fils ou de la fille concerné afin que ce dernier puisse valider les données et autoriser explicitement l'Association à les envoyer à M. Dechartre.

Nous appelons donc tous nos amis, fils et filles de déportés morts en déportation, à répondre rapidement au prochain courrier que nous leur adressons à cet égard afin que non moins rapidement nous puissions communiquer au chargé de mission désigné par le gouvernement les premières indications relatives au recensement des personnes visées par cette affaire.

Souhaitons que ce travail de recueil et de transmission de l'information favorise l'issue positive de l'indemnisation équitable de tous les orphelins des victimes du nazisme.

Comme à l'accoutumée, votre Association vous informera régulièrement de l'évolution de ce dossier.

A ce jour, environ 157 filles et fils ont été identifiés par l'Association.

Si des membres de votre famille se trouvent dans cette situation, merci par avance de bien vouloir nous en informer en nous communiquant leurs nom, prénom, adresse et renseignements sur le déporté.

MÉMOIRE DE KOMMANDOS

Les témoignages sur les Kommandos, publiés dans Le Serment, conduisent les rescapés à parfois réagir. Ce qui est fortement compréhensible, chacun de nous a vécu «son histoire», s'est retrouvé dans des situations particulières - elles l'étaient d'ailleurs - de ce qui peut être conté.

Ce qui apparaît à l'un «la vérité» n'est en fait que son propre souvenir. Bien que d'une approche différente, ce dont l'autre se souvient a autant de valeur.

Cette rubrique, Mémoire de Kommandos, va certainement conduire à des réactions légitimes. Restant dans le cadre de la simple mémoire de chacun, faisons en sorte que cela contribue, sans polémique stérile, au témoignage de notre passé.

F. B.

Jean MROZ : De Dora à Parchim

Arrivés à Buchenwald le 18 septembre 1943, (j'avais le matricule 21718), nous sommes restés au petit camp environ trois semaines, puis une semaine dans le grand camp dans un block en dur, de deux étages.

Un matin, on nous a appelés par matricule. Nous sommes sortis des rangs et avons été entassés dans des camions. J'ignorais la destination.

Lorsque nous sommes arrivés à Dora, il était tard le soir. Il y avait de la boue et il faisait froid. Nous étions en face d'un trou dans la montagne, un peu éclairé. On nous a dit en allemand : " Vous y rentrez et vous ne ressortirez jamais ".

Je me suis trouvé dans le *Stollen 45*, travaillant avec un autre camarade au forage du tunnel, dans la poussière, les explosions, la fumée. Nous nous tenions dos à dos pour nous surveiller mutuellement afin de prévenir de l'arrivée d'un éventuel danger.

La Résistance dans le tunnel existait peut-être mais je l'ignorais complètement.

Après huit mois de forage du tunnel, nous sommes sortis à l'air libre. J'ai travaillé dans divers kommandos en surface.

Il y avait bien cent victimes par semaine, constamment remplacés.

Après la capitulation de Badoglio, deux cent cinquante soldats italiens ont été envoyés à Dora.

Parmi eux, un Italien parlait français. Le lendemain, un supérieur SS a demandé un interprète. Je me suis présenté. Bien que très étonné que je parle italien, je suis resté avec eux jusqu'en septembre - octobre 1944.

Des métallurgistes étaient recrutés pour rentrer dans le tunnel. Je me suis présenté sans aucune qualification.

Le SS qui nous examinait m'a ouvert son pied à coulisse et m'a demandé la mesure. Je lui ai répondu au hasard : vingt. Il a souri, m'a regardé, a dit bon. Il m'a demandé si j'étais étudiant. A ma réponse

positive, il m'a dit : «C'est bon, tu vas plus loin». J'ai fait d'abord partie du kommando *Zawaski*. Nous transportions des demi coquilles d'éléments de fusée d'un V2 d'un endroit à l'autre, pour les stocker, pendant douze heures sans interruption.

Ils ont eu ensuite besoin de main d'œuvre un peu plus perfectionnée et je me suis retrouvé au contrôle des *Rudermachinen*.

Au bout d'une certaine période, je fus pris en sympathie par un sous-lieutenant de l'aviation allemande qui avait été abattu sur le front soviétique, il était dans le tunnel comme service auxiliaire, n'était pas violent avec les détenus.

Il me donnait discrètement un peu de pain.

Changeant les outils (tournevis à col de cygne) de réglage pour les soupapes de la pression d'huile, nous étions quatre régisseurs, il nous a conseillé d'appuyer un peu plus fortement sur l'électro aimant, toutes les quatre ou cinq machines.

Un jour, von Braun est venu dans le tunnel aux *Rudermachinen* avec d'autres officiers. Il a discuté avec ces derniers. L'un d'eux a appelé le *Meister*, lui spécifiant que l'équipe devait se comporter correctement et ne pas saboter les machines car toute l'équipe serait pendue si nous continuions à faire du sabotage.

J'ai assisté à la pendaison de sept déportés sur le madrier, puis le 11 novembre 1944, il y a eu une pendaison massive de 30 déportés, pris au hasard. Ils devaient l'un après l'autre retirer le tabouret du déporté précédent. Les Allemands avaient, paraît-il, découvert des armes démontées.

Je me souviens de l'un des Kapos surnommé *Pferdekopf* (Tête de cheval).

Quelques jours avant l'évacuation du camp, j'ai attrapé la scarlatine.

Je suis allé au *Revier*. Le médecin de service m' a fait déshabiller. Le docteur Kahr est entré à ce moment. Il

m'a pris par un bras délicatement, m'a fait tourner sur moi-même et m'a dit : «Quelle belle scarlatine». Il a continué : «Qu'il aille à Buchenwald au crématoire».

Lorsque Kahr est sorti, un docteur m'a mis dans un coin du *Revier* et m'a oublié. De temps à autre, il me donnait un peu de pain. Est arrivée ensuite l'évacuation du camp. Tous les déportés avaient peur de rester dans le camp car on leur avait fait entendre qu'ils allaient dynamiter et exterminer ceux qui y resteraient. Cela n'a pas été fait car ils ont été pris de vitesse par les Alliés.

Nous sommes partis sur les routes, en train dans des wagons découverts, une partie à marche forcée. Avec un camarade je portais sur une branche le sac du SS qui nous gardait. Dans ce sac il y avait deux paires de brodequins. Un matin, je me suis réveillé, j'ai chaussé les chaussures. Le SS a vu que j'avais volé ses chaussures, il a armé son fusil, a hésité, a désarmé et m'a dit : «Va-t-en».

Un soir, un Hollandais, déporté, a parcouru la colonne pour nous obliger à marcher, même ceux qui avaient

du mal à suivre. Le lendemain, nous avons appris que ceux qui ne pouvaient pas marcher avaient été brûlés dans la grange de Gardelegen.

Avec deux camarades, nous avons posé culotte et avons laissé passer la colonne. Est arrivé le groupe d'extermination. Ils devaient être fatigués de tuer. Ils nous ont intimé en allemand. : «Rejoignez le groupe».

Nous nous sommes sauvés à travers bois. Nous avons pris un chemin et rencontré, de l'autre côté d'une clôture, un prisonnier de guerre. Il nous a fait rentrer dans son camp, déshabiller et rhabiller en prisonnier de guerre. Il nous a rasés d'un coup de tondeuse.

Partis ensuite en colonne, en évacuation, nous nous sommes retrouvés à Ravensbrück que nous avons quitté et avons été libérés à Parchim par les armées soviétiques.

C'était la libération mais nous n'avons pas sauté de joie. Nous étions amorphes.

A ST-JEAN-PIED-DE-PORT SOIXANTE ANS APRÈS

En cette année 2003, nous nous devons de nous retrouver dans ces lieux où ont débuté nos souffrances et les cruautés qui nous ont été infligées en 1943 et après.

Voici soixante ans, nous connaissions nos premiers sévices, soit à la Kommandantur, soit à la Citadelle de St Jean-Pied-de-Port.

Pour commémorer cette période inoubliable, Monsieur le maire de cette ville nous recevra le dimanche 4 mai 2003 à 10 heures 30, devant la Mairie.

A 11 heures, Monsieur le Curé de St Jean-Pied-de-Port nous accueillera pour célébrer un office en son église.

A l'issue de cette cérémonie, nous nous rendrons en cortège au monument aux Morts, avec les autorités présentes, et déposerons une gerbe au pied de la stèle.

Nous devons nous retrouver nombreux, nous les survivants qui sommes passés en ces lieux mémorables, particulièrement en 1943, pour commémorer dignement ce soixantième anniversaire, rendre hommage à tous nos camarades disparus.

**Rendez-vous, dimanche 4 mai 2003, à 10 heures 30,
à la Mairie de St-Jean-Pied-de-Port.**

Pour tous renseignements,
s'adresser à Raymond Bois
214 Cité du Chêne-Liège
Avenue des Sports
32110 Nogaro

ON DOIT TOUT SAVOIR

Tel est le titre d'un article paru dans l'édition de janvier du journal allemand *Antifa*, signé de la plume du Professeur Dr. Heinrich Fink, porte-parole de l'Association des anciens internés, déportés et de l'Union des antifascistes allemands.

Lors d'une intervention dans une classe de 1ère dans un lycée d'Allemagne, un élève lui a posé la question: "*Mais pourquoi voulez vous que nous sachions tout cela? C'est votre histoire, pas la nôtre, encore moins notre faute*". Question certes abrupte, mais posée avec une telle conviction, dit le professeur Fink, qu'il n'a pu s'empêcher à cette occasion de repenser à la plus juste manière d'aborder le travail de mémoire et d'éviter les pièges du "trop" ou du "trop peu".

"A-t-on le droit de ne pas vouloir savoir ?"

Telle était la question que formulait Thomas Mann au lendemain de la guerre, et sa réponse était clairement Non. Ce non reste valable hier comme aujourd'hui, pour les jeunes comme pour les anciens. S'il n'y a pas de responsabilité collective, dit le professeur Fink, cela ne doit en aucun cas conduire à un oubli collectif qui aurait pour conséquence d'exonérer de la mémoire collective les crimes de la dictature nazie. La flamme du "plus jamais cela" doit rester vivante, et le président de la République d'Allemagne Herzog l'a rappelé en 1996, lorsque le 27 janvier de cette année fut déclarée pour l'avenir " journée de la Shoah". Roman Herzog, ce jour-là, exprima clairement que le choix de cette date n'avait pas pour but de figer dans un rituel annuel de cérémonies la mémoire de la déportation, mais bien de rappeler à travers toutes les institutions du pays (parlements, mairies, écoles, église), l'histoire des victimes du nazisme en Europe à travers quantité de documents et

d'expositions. Mais, ajoute le Professeur Fink, plus importants encore que tous les documents, restent les témoignages vivants des victimes de la dictature. Les jeunes en effet sont toujours touchés par la crédibilité et la force de conviction de toutes celles et ceux qui, malgré leur grand âge aujourd'hui, continuent avec courage de sillonner leur pays pour expliquer et raconter ce que furent les années du nazisme et de la déportation.

Différence entre opinion et crime

La question du jeune lycéen entraîne le Pr. Fink à réfléchir au problème qui sera immanquablement soulevé, lorsque les déportés auront tous disparu. Qui, malgré toute l'excellence des travaux des mémoriaux, mieux que les déportés eux-mêmes, racontera ? D'où toute la nécessité du devoir et du travail de mémoire et l'importance d'une journée nationale et européenne, comme celle du 27 janvier, qui représente et représentera la mémoire des victimes. La question "*Pourquoi voulez-vous donc qu'on sache tout cela*" s'adresse à tous, grands-parents, parents, professeurs, jeunes et doit tous nous conduire à prendre conscience que si "se souvenir" est déjà difficile, "rappeler" est un impératif. A la question du lycéen s'ajoutait cette affirmation: "*C'est votre histoire, pas la nôtre, et encore moins notre faute*". Gardons bien en tête que le nazisme ne fut pas une opinion, une faute, mais un crime.

Agnès Triebel

VENDRE ET AVALISER

Car c'est bien de vente et de nivellement dont il s'agit concernant le KZ de Lichtenburg et le cimetière de Gardelegen.

Lichtenburg

La rédaction du *Serment* a déjà abordé le problème qui touche aujourd'hui le site de Lichtenburg, qu'il est question de vendre totalement ou partiellement. La thèse qui prévaut aujourd'hui est celle d'une version très minimaliste du mémorial, c'est-à-dire de garder une ou deux pièces dans les bâtiments qui seraient consacrées à la mémoire et transformées en musée, auxquelles on accéderait par une entrée extérieure au bâtiment principal. Le reste risquant d'être vendu avant d'être transformé en un complexe hôtelier ou autre.

Pourtant, Lichtenburg représente un haut-lieu de mémoire, resté intact et dont il faut défendre à tout prix la préservation. Les dortoirs, la place d'appel, le bâtiment principal et les deux ailes sont restés en l'état. L'escalier de pierre, d'où des femmes détenues, témoins de Jehovah, qui avaient refusé d'écouter un discours d'Hitler, furent chassées à coups jets de lances incendiaires, la place d'appel où de nombreuses exécutions publiques eurent lieu, bref les lieux mêmes des crimes perpétrés à Lichtenburg existent encore et doivent demeurer, pour permettre aux visiteurs d'aujourd'hui et de demain de mieux connaître la vie de détenus, hommes et femmes s'opposant à Hitler, qui y vécurent avant d'être transférés à Buchenwald et Ravensbrück.

Malgré les protestations adressées par des organisations d'anciens déportés, des comités internationaux et fédérations de Résistance, malgré la résolutions du Parlement européen de préserver les lieux de mémoire, malgré l'engagement de l'Union des Démocrates-Chrétiens (CDU, dans l'opposition au niveau du parlement régional, lorsque l'affaire a éclaté), de s'opposer à la vente du site, la menace de voir Lichtenburg disparaître en tant que lieu de

mémoire subsiste. La question est devenue un enjeu politique au niveau du parlement régional (Landtag), et la CDU, aujourd'hui au pouvoir, reste on ne peut plus confuse dans ses déclarations sur l'avenir de Lichtenburg. Les organisations d'anciens déportés de Saxe-Anhalt ont décidé d'adresser une demande d'audience au Parlement européen, afin d'obtenir un soutien qui conduirait les autorités locales à revenir sur leurs décisions et à adopter enfin une position claire quant à l'avenir du camp.

Gardelegen

Le ministre des cultes, responsable des cimetières d'Allemagne a, quant à lui, été sollicité pour une prise de position également sans ambiguïté, concernant le cimetière de Gardelegen et la décision d'avaliser le terrain et d'en faire une pelouse, d'où seraient absentes les 1.016 tombes individuelles. Nos plus récentes informations, qui seront confirmées avant la prochaine réunion du comité national des 1er et 2 mars prochains, établissent que la décision qui a été prise par la commune de Gardelegen, consiste à niveller le terrain en une seule pelouse, qui comprendrait une plaque ou une croix avec l'identification de chacun. La mémoire de chaque martyr de Gardelegen serait alors certes préservée, mais le serment d'avril 1945, fait par la population, que les habitants de Gardelegen entretiennent à jamais la tombe de chacun, n'en demeurerait pas moins brisé.

A.T.

Il y a soixante ans le ministère de la propagande nazie organisait un rassemblement gigantesque au Stadium du Palais des sports de Berlin autour de son ministre Josef Goebbels, qui allait annoncer au peuple allemand le nouveau concept : La guerre totale. C'était le 18 février 1943.

LA GUERRE TOTALE

Le 31 janvier 1943, soit au jour près, dix ans après la prise de pouvoir triomphante par Hitler, l'Allemagne essayait sa première grande défaite militaire qui allait marquer un tournant dans la poursuite de la guerre. Le général Friedrich Paulus, général en chef de la 6^e armée capitulait à Stalingrad (31 janvier 1943) et la 4^e division armée blindée capitulait le 2 février 1943.

Un grand nombre d'allemands commence dès lors à s'interroger sur l'issue de la guerre pour eux. Goebbels le sait et, agité jusqu'à l'hystérie pour convaincre, scande son discours du 18 février 1943 d'une phrase qui revient sans cesse : «Voulez-vous la guerre totale ?» (*Wollt ihr den totalen Krieg*), afin de se donner les moyens de la victoire finale (*Endsieg*). La manipulation oratoire du discours consiste à lier le destin des nazis avec l'avenir de l'Allemagne pour faire consentir la population à de lourds sacrifices et faire passer des mesures telles que la mobilisation générale des hommes de 16 à 65 ans et des femmes de 17 à 45 ans dans la production industrielle d'armement. Les jeunes, élèves, apprentis, peuvent à tout moment être réquisitionnés pour le travail

GUERRE ET PAIX

obligatoire. Commerçants, artisans, chefs de petites et moyennes entreprises doivent fermer boutique pour se rattacher au bataillon général de la grande industrie d'armement.

Les déportés paieront un très lourd tribut dans cette nouvelle phase de la guerre et seront envoyés par centaines de milliers dans des Kommandos effroyables ou dans des usines allemandes pour y être exploités souvent jusqu'à la mort.

Les combats alliés s'intensifient pour faire plier l'Allemagne nazie jusqu'à la capitulation sans condition, mais il faudra encore vingt-six mois pour y arriver, vingt-six mois qui coûteront la vie à des millions d'être humains, déportés, prisonniers, résistants, civils.

UNE LUEUR DE PAIX

A la veille du 58^e anniversaire de la fin de la guerre et de la libération des camps, face à une menace de guerre qui pourrait devenir totale compte tenu des types d'armes susceptibles d'être mis en action, on peut, sans faire aucun amalgame entre les deux périodes, avec toute la prudence qui s'impose, se réjouir et s'interroger sur l'ampleur inattendue des manifestations récentes pour la paix, qui, le 15 février 1943 ont mobilisé des millions de gens à travers le monde pour manifester contre la guerre en Irak, de Paris à Melbourne en passant par Londres, Madrid, Rome, Berlin, Varsovie, Washington, New-York, Johannesburg, etc.... Ces manifestations ont en effet largement débordé du cadre traditionnel du pacifisme ou de l'anti américanisme. Peut-on alors espérer que les atrocités de la seconde guerre mondiale, les millions de morts des guerres et des conflits de 1945 jusqu'à nos jours, le travail des institutions internationales et l'action infatigable d'information et de rappel de l'histoire de ceux qui militent en faveur de la paix et de la mémoire des victimes du nazisme, le Serment des survivants de Buchenwald conduisent à raviver la flamme de la paix ? Le XX^e siècle nous a tout appris sur le mal.

Peut-on également espérer que le vieil adage selon lequel «On ne savait pas» sera remplacé par «C'est parce que l'on sait qu'on ne veut pas».

A. T.

Le 18 février 1943 au Stadium du Palais des sports de Berlin



1943 - 2003
58^e anniversaire de la libération

A PARIS
VENDREDI 11 AVRIL

Cimetière du Père Lachaise
Cérémonie
à 15 h 30
devant le Monument de Buchenwald

Arc de Triomphe de l'Etoile
à 18 h 30
Ravivage de la flamme
Rendez-vous à 18 heures au Musoir Friedland, à
l'angle de l'avenue Friedland et de l'avenue des
Champs Elysées (à l'entrée du souterrain)

A BUCHENWALD

Vendredi 11 avril

- 10 h - Dépôt de gerbe
Vétérans US
- 16 h - Inauguration exposition
Regards sur le camp libéré

Samedi 12 avril

- 10 h - Session du Comité international
- 16 h 30 - Salle de lecture - Bibliothèque
Hommage à Pierre Durand

Dimanche 13 avril

- 10 h - Inauguration d'une plaque sur la
place d'appel
Hommage aux Femmes déportées
- 13 h - Commémoration de la libération
Place d'Appel
- 14 h 30 - Dépôt de fleurs
Tour du Mémorial
- 15 h 30 - Centre de Jeunesse
*Réception du maire de Weimar et
du directeur de la Fondation*

A DORA

Jeudi 10 avril

- 12 h 30 - Session du Conseil des
anciens détenus
- 18 h - Cérémonie à Bleicherode

Vendredi 11 avril

- 11 h - Commémoration de la libération
Pose de la première pierre du *Centre
d'étude et de documentation*
- 14 h - Dépôt de fleurs
au Crématoire

A LANGENSTEIN

Vendredi 11 avril

- 9 h - Visite du tunnel et du Mémorial -
entretiens avec des jeunes, rencontres
avec des citoyens de la région
- 15 h - Action du groupe de la 2^e
génération

Samedi 12 avril

- 9 h 30 - Cérémonie commémorative au
cimetière de Quedlinburg
- 16 h - Assemblée générale de l'Asso-
ciation de soutien à l'hôtel Ambiante à
Halberstadt

Dimanche 13 avril

- 9 h 30 - Cérémonie commémorative au
cimetière d'Halberstadt
- 11 h - Cérémonie commémorative à
l'occasion du 58^e anniversaire de la
libération du camp de Langenstein-
Zwieberge
- 14 h 30 - Rencontre avec des familles de
Langenstein

COMPIÈGNE : Une ville chargée d'Histoire ⁽¹⁾



Parc du Château

Compiègne située en Picardie, sur la rive gauche de l'Oise et au confluent de l'Aisne est enserrée par une magnifique forêt. C'est un carrefour de communication et d'invasion

Dès l'époque préhistorique, les hommes occupent le territoire comme l'attestent de récentes découvertes archéologiques. D'un passage sur l'Oise, face au village de Venette, apparaissent les premières habitations du faubourg de Saint-Germain aujourd'hui inclus dans la ville.

En 561, Compiègne entre dans l'histoire avec la mort de Clotaire 1^{er}.

Sa forêt giboyeuse attire tous les souverains et reste la capitale de la chasse. Nos princes, rois et empereur y séjournent à l'occasion des chasses d'automne qui s'accompagnent souvent de réceptions. A ce titre, la résidence royale est une véritable capitale diplomatique (partage des trésors de Dagobert en 639, Assemblée des Francs, Ambassade de l'Empereur de Constantinople en 757, déposition de Louis le Pieux en 833...).

Mérovingiens et Carolingiens, tour à tour, séjournent à Compiègne. Les Capétiens poursuivent ensuite la tradition royale.

En 1079 apparaît la relique du Saint-Suaire conservée au trésor de l'Abbaye.

Philippe 1^{er} crée la foire de la mi-Karesme. Et, en ce dernier quart du X^eme siècle naît la vocation commerciale de la ville qui s'ajoute aux fonctions antérieures : cynégétique, diplomatique et culturelle. On y vend draps, fourrures, chevaux, épées, orfèvrerie mais aussi, bois, sel, huiles de poissons et surtout du vin arrivant de Bourgogne par voie d'eau et repartant par roulage vers la Flandre.

En 1153, Compiègne obtient sa charte de commune de Louis VII. Philippe Auguste achève la construction des nouveaux remparts rendus nécessaire par l'augmentation de la population et la création de nouvelles paroisses.

Lors de la bataille de Bouvines (1214), deux cents Archers de Compiègne s'illustrent, en retour, la ville reçoit ses armoiries : "D'argent au Lion d'azur, armé et lampassé de gueules, semé de fleurs de lys d'or".

Philippe le Bel établit l'Abbaye de Royallieu avec la première église dédiée à son saint aïeul.

Se sentant peu en sûreté dans ce lieu situé à l'orée de la forêt, Charles V entreprend la construction d'un nouveau gîte royal à l'emplacement du palais actuel.

Avec la guerre de cent ans, le rôle de place forte apparaît, de 1413 à 1429, la ville fut prise et reprise huit fois de suite. Jeanne d'Arc y est faite prisonnière en 1430.

Compiègne accueille traditionnellement les rois au retour de leur sacre à Reims. François 1^{er} aménage la forêt, les chasses royales se succèdent. Louis XIV logera au Château, il fonde l'Hôpital général et le Couvent de la Visitation Notre-Dame. Il tient d'importants camps militaires et poursuit l'aménagement de la forêt.

Louis XV aime Compiègne et Madame de Pompadour, ses deux passions contribuent à la reconstruction du Palais actuel, œuvre des architectes Gabriel et Le Dreux, que Louis XVI achèvera presque complètement.

La Révolution dote la ville d'un nouveau nom : Marat-sur-Oise.

Sous le premier Empire, Napoléon y reçoit Marie-Louise. Avec le second Empire et Napoléon III, Compiègne connaît une nouvelle période brillante. Le couple impérial y reçoit une cour où se mêlent souverains, diplomates, artistes, savants et ministres. Sous la Troisième République, le palais abrite l'Empereur Nicolas II et l'Impératrice de Russie, puis devient un Musée.

(suite p. 12)

Association française Buchenwald-Dora et Kommandos
XXVIII^e Congrès national du 26 au 29 septembre 2003
Hôtel-Dieu Saint-Nicolas - Rue du Grand Ferré - COMPIÈGNE

DOSSIER INSCRIPTION

▫ Je m'inscris pour participer au Congrès

NOM : Prénom :

Déporté (Matricule) Veuve de déporté à Buchenwald
Épouse Descendant Ami(e)

Adresse :
..... N° Téléphone :

▫ Je serai accompagné de personnes

▫ Je réserve pour :

- le repas du samedi 27 à 12 h	25 € x personnes = €
- le repas du dimanche 28 à 13	37 € x personnes = €
- la sortie du lundi 29	34 € x personnes = €
	Frais de dossier	15,24 €

▫ Je vous règle la somme de €

Parc de stationnement «Vinci Park» à proximité du lieu du Congrès, situé Place du Marché

Cette fiche est à retourner au plus tard le 19 septembre 2003

à L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD-DORA ET KOMMANDOS
66 rue des Martyrs - 75009 PARIS



**Association française Buchenwald-Dora et Kommandos
XXVIII^e Congrès national du 26 au 29 septembre 2003
Hôtel-Dieu Saint-Nicolas - Rue du Grand Ferré - COMPIÈGNE**

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tel. : Fax :

Accompagné de : NOM : Prénom :

Je souhaite réserver Chambre(s) : single double double à lits jumeaux

Date d'arrivée : / / / / / / / /

Date de départ : / / / / / / / /

Catégorie d'hôtel	Choix	Prix chambre/nuit petit déjeuner inclus (en euros)		Arrhes + frais de dossier montant à régler (1)
		Single	double	
3 ☆ Chaîne	<input type="checkbox"/>	71,00	88,00	45,00
3 ☆ Traditionnel	<input type="checkbox"/>	53,30	64,30	35,00
2 ☆ Traditionnel	<input type="checkbox"/>	35,00/48,00	44,00/63,00	35,00
1 ☆ Chaîne	<input type="checkbox"/>	34,00	38,00	25,00

(1) Montant unique à régler par chambre à la réservation quels que soient la durée de votre séjour et le nombre d'occupants

LE SOLDE DE L'HÉBERGEMENT SERA À RÉGLER DIRECTEMENT À L'HÔTEL

IMPORTANT

Toute demande de réservation doit être accompagnée du chèque d'arrhes correspondant. Une confirmation d'hébergement vous sera adressée. Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception selon les disponibilités de réservation offertes. Passé le délai d'un mois avant la manifestation, nous ne garantissons les demandes que dans la mesure de nos possibilités. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non modifiable.

CONDITIONS D'ANNULATION

Seules les demandes d'annulation effectuées par lettre ou télécopie, au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée prévue, permettent le remboursement des arrhes versées, déduction faite de 9 euros par chambre, pour frais.

RÈGLEMENT

Par chèque bancaire, postal libellé à l'ordre de **OTSI COMPIEGNE**

Cette fiche est à retourner au plus tard le 25 août 2003 à :

OFFICE DE TOURISME DE COMPIEGNE - SERVICE CONGRÈS

B.P. 9 - 60321 Compiègne Cedex - France

Tél. : 03 44 40 58 96 - Fax : 03 44 40 23 28

E-mail : compiegneturisme@wanadoo.fr



Compiègne occupe une position géographique enviable qui l'a amené à jouer un rôle stratégique et militaire important. La ville participe directement aux batailles qui se déroulent dans cette éternelle route des invasions.

Dès le 4 août 1914, devant l'avance des armées allemandes, Compiègne accueille plusieurs milliers de réfugiés de Verdun. Le 31, après l'invasion de la ville, le général Von Kluck installe son quartier général au Château. Occupé jusqu'au 14 septembre, Compiègne demeure, après la victoire de la Marne, immédiatement à l'arrière du front, distant d'une vingtaine de kilomètres et subit donc de fréquents bombardements.

D'avril 1917 à mars 1918, le château abrite le grand Quartier général français et de nombreux hôpitaux sont installés dans les établissements d'enseignements, les hôtels ou les casernes. En mars 1918, les Allemands relancent l'offensive et menacent la ville, étape essentielle sur la route de Paris, qui est évacuée. Du 8 juin au 2 septembre, les bombardements détruisent près de 3 500 édifices, avant que les armées alliées ne dégagent la ville.

Le 8 novembre 1918, dans un wagon de train, installé dans une clairière de la forêt, le Maréchal Foch reçoit une délégation allemande. Les négociations vont commencer, elles dureront 3 jours.

Le 11 novembre, à 2h15, le maréchal Foch ouvre la séance en déclarant que le texte définitif de l'Armistice va être arrêté, et il prescrit au général Weygand d'en faire lecture. L'armistice comprend vingt-quatre articles spécifiant notamment la cessation des hostilités six heures après la signature de l'armistice, l'évacuation des pays envahis, la rétrocession de l'Alsace et de la Lorraine, l'abandon du matériel de guerre, le retour des prisonniers, etc. A 5h10, les plénipotentiaires alliés et allemands apposent leurs signatures.

Dès la fin des hostilités on se préoccupa de l'aménagement de cet emplacement. Une allée de 250 mètres fut percée et un rond-point de 100 mètres de diamètre fut tracé. L'inauguration eut lieu le 11 novembre 1922, sous la présidence de MM. Millerand et Poincaré. C'est en 1927 que fut inauguré l'installation du wagon-souvenir et en 1937, la statue du maréchal Foch réalisée par Firmin Michelet.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Compiègne eut un tout autre rôle. Après l'invasion de la France en 1940, Hitler exigea que soit signé sur les mêmes lieux, le 22 juin, l'armistice, consacrant l'humiliation de notre pays. Sous l'occupation, Compiègne dut, au milieu de ses ruines, accueillir à la fois le Centre de libération des prisonniers de guerre et le camp de Royallieu de sinistre mémoire, étape vers la déportation en Allemagne.



Salle Saint-Nicolas

Ce camp d'internement et de déportation a été installé dans des casernes construites en 1913, en lieu et place de l'hôpital militaire aménagé là en 1939, comme déjà durant la Première Guerre mondiale. Des réfugiés y sont d'abord abrités puis des prisonniers de guerre. A partir de juin 1941, sous le nom de *Frontstlag 122*, les seize hectares du camp renferment des militants communistes, des Russes, des ressortissants des pays en guerre avec l'Allemagne, notamment des Anglais et des Américains, des condamnés de droit commun de toute sorte, des français otages ou résistants. On compte également dans le "camp juif" des victimes des persécutions raciales qui représentent environ 6,5% des internés du camp de Royallieu. Environ 53.000 personnes furent détenues dans ce camp, 48.000 furent déportées en Allemagne.

A la libération la ville est à nouveau bombardée par les Américains. Compiègne est le principal centre de résistance dans l'Oise, dirigée par Amédée Bouquerel, alias "Commandant Grégoire". Le 1er septembre 1944, la 28ème Division américaine arrive dans la ville. Le 11 novembre 1944, en présence de toutes les autorités civiles et militaires, la clairière de l'armistice est purifiée avec la flamme apportée du tombeau du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à Paris.

Dominique Orłowski

⁽¹⁾ Rédigé avec le concours de l'office de Tourisme de la Ville de Compiègne et en particulier les ouvrages suivants : Compiègne et son patrimoine : la ville et la forêt Textes de F. Callais et P. Bonnet-Laborderie 2ème édition 2002. – Compiègne : le Château, la forêt de J.Cl. Malsy. - Clairière de l'Armistice en forêt de Compiègne de D. Mantel. - Brochure 1914/1918-1939/1945 souvenirs des deux guerres mondiales à Compiègne. Que tous soient ici chaleureusement remerciés pour leur précieux concours.

DROIT DE RÉPONSE

Suite à la publication, dans le dernier *Serment*, de la déclaration de la «Fondation Auschwitz» de Belgique, nous avons reçu de cinq de nos amis la demande de droit de réponse dont voici le texte :

«Nous constatons l'amalgame entre l'agresseur et la victime.

Comment peut-on mettre à égalité les actes des terroristes qui par des actions imparables, les bombes humaines, massacrent un maximum de civils : hommes, femmes, enfants et les actes de défense de l'armée israélienne.

Est-il opportun de rapporter de tels propos, fussent-ils issus d'un communiqué d'une Fondation belge ?

Nous estimons que non !

On ne peut assimiler le terroriste et le défenseur d'une population innocente.

La violence s'attaque à la démocratie israélienne.

Elle doit être condamnée et isolée.»

Ont signé à Paris, le 18.01.2003

Jacques Finkel, KLB 124538

Willy Fogel, KLB 84603

Armand Bulwa, KLB 116536

Elie Buzin, KLB 119987

Georges Kestenberg, KLB 68017

Ce «droit de réponse», sollicité par cinq «anciens enfants de Buchenwald», pose interrogation. Chacun de nous peut avoir devant tel ou tel événement une sensibilité particulière, interdisant toute polémique négative. Mais ne doit-il pas avoir d'abord une réflexion personnelle liée, en premier, à son passé, à ses souffrances d'hier, à ce voeu exprimé alors de consacrer son avenir à aider à ce que chaque être humain puisse vivre en paix, sur son sol, dans la solidarité, l'amitié.

Eu égard aux questions relatives au conflit israélo-palestinien, qui lui sont de plus en plus posées, la *Fondation Auschwitz*, de Belgique, a décidé de répondre par une déclaration. Celle-ci fut prononcée à Auschwitz, le 10 avril 2002, dans le cadre d'un voyage d'étude de la Fondation.

A la lecture de ce texte, qui se veut un sujet de réflexions, dans le bulletin de cet organisme, paru en décembre dernier, n° 76-77, nous avons estimé sérieux d'en donner connaissance aux lecteurs du *Serment*, aux amis de l'Association.

Cette Fondation est un Centre d'études et de documentation reconnu par les pouvoirs publics. Il n'est rattaché à aucune obédience politique, idéologique, religieuse ou communautaire. Son objectif principal est l'étude scientifique des crimes et génocides nazis, la préservation de la reproduction de pareils événements dans l'avenir.

Considérant le conflit israélo-palestinien comme l'un

des plus préoccupants et estimant que l'expérience historique de ces deux peuples devrait les rendre à la raison, les inciter à co-exister pacifiquement, fort justement, cette déclaration condamne les actes inhumains commis sous la pression d'extrémismes, tant d'une partie que de l'autre.

Démontrant la situation dangereuse vécue par la population israélienne et le peuple palestinien ; approuvant les décisions du Conseil de sécurité (de l'Organisation des Nations unies) et ses initiatives devant amener les protagonistes à se mettre autour d'une table de négociations conduisant vers une paix durable, en quoi ce texte ne devrait-il pas avoir l'approbation de chacun de nous, quelle que fut sa sensibilité ?

N'est-il pas temps d'imposer l'impérieuse nécessité de cet objectif qui nous guide depuis bientôt soixante années : tout faire pour que partout dans le monde, comme nous l'avons exprimé dans notre combat contre la barbarie nazie, l'Homme reste Homme. Qu'il s'épanouisse, faisant fi de toute différence, de tout ostracisme ; qu'il assure à chacun une vie de bonheur et de paix, là où sont ses racines, ses souhaits profonds.

Ne serait-ce pas simple raison gardée, d'autant qu'il s'agit de l'avenir de la planète ?

Floréal Barrier, KLB 21802
Directeur du *Serment*

Les dessins de Paul GOYARD

«Même le papier et les crayons n'étaient pas accessibles à la plupart des détenus, et un dessin qui représentait sans fard la réalité du camp équivalait à une menace de mort. Les ouvrages qui ont été conçus dans ces conditions ne peuvent entrer dans l'unique catégorie des oeuvres d'art. Ils traduisent à la fois l'affirmation de soi et la résistance. Ils sont à la fois témoins, preuves, plaintes. Ce sont les traces de la mémoire et le souvenir des morts».

Ces lignes ont été écrites par notre ami le Prof. Dr. Knigge dans la présentation qu'il fait d'un ouvrage qui, fort justement, fait ressurgir presque de l'oubli ce que réalisa, à Buchenwald, notre camarade Paul Goyard, matricule 49449.

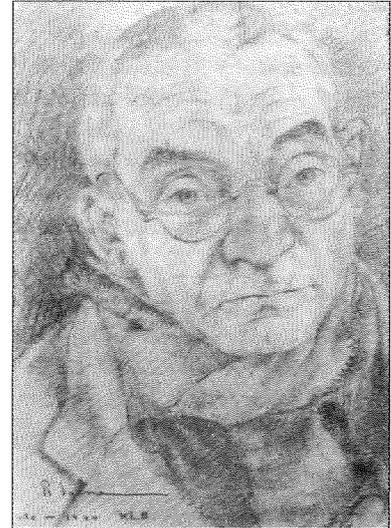
Avant sa disparition, le premier mars 1980, Paul Goyard avait

remis à son camarade José Fosty, déporté belge, peintre et graveur comme lui, environ trois cents esquisses et dessins, faits à Buchenwald, dans les conditions et le but si bien soulignés dans ces premières lignes.

Edité en accord complet entre José Fosty, nos amis de l'Amicale belge, le Prof. Dr Knigge et ses collaborateurs du Mémorial, Sonja Staar et Harry Stein, cet important ouvrage - 275 pages, textes en français, allemand, anglais - est disponible au prix de 25 euros.

A côté de ce nombre impressionnant d'esquisses et dessins, Paul Goyard, dans la plus grande clandestinité, fut l'auteur, sur une idée du colonel F. H. Manhès, du dessin du Fanion de la Brigade française d'action libératrice, présenté au musée du

Mémorial. Le travail de couture fut effectué, tout aussi clandestinement, par René Mammonat, matricule 78251.



Paul Goyard, dessiné par René Salme, à Buchenwald en 1944.

QUI ÉTAIT GUSTLOFF ?

Dans le dernier numéro du bulletin, Dominique Orłowski parle de l'implantation, à Buchenwald, d'une usine *Gustloff*.

Dans les livres sur le camp, dans les témoignages, cette usine d'armement est omniprésente. Mon père décrit longuement son installation, les activités qui y étaient menées et les nombreux sabotages que les déportés y effectuèrent, dans les pages 120 et suivantes de son ouvrage "*Les Français à Buchenwald et à Dora*" Moi-même j'en parle dans un chapitre de "*L'esclavage concentrationnaire*". Mais je ne m'étais jamais interrogé sur l'origine du nom de cette usine, et je n'ai pas le souvenir d'avoir lu quelque chose à ce sujet. La *Gustloff*, c'était la *Gustloff* !

Et puis voilà que je lis le dernier roman de Günter Grass, qui porte pour titre *En crabe*, parce que tout va de travers pour le héros du roman, comme un crabe courant sur une plage, et parce que le récit est construit de façon anachronique, sautant les époques, écrit en zig zag, de travers.

En crabe, c'est l'histoire d'un paquebot allemand, construit pour emmener les ouvriers méritant du troisième Reich en croisière, et qui, en janvier 1945, eu pour mission de transporter des réfugiés de Prusse orientale fuyant l'avance des troupes soviétiques. Un sous-marin russe le coule. 4.000 morts. Grass est le premier à parler ouvertement de cette histoire vraie. Le paquebot s'appelait le *Wilhelm Gustloff*.

Si vous voulez savoir comment ce jeune membre du parti nazi devint un martyr de la cause hitlérienne et donna son nom au bateau, mais aussi à des ponts, des places, des rues, des écoles et aux usines Simson, à Suhl, quand elles furent aryanisées "avant d'entretenir une succursale au camp de concentration de Buchenwald" (G. Grass page 48) je ne peux que vous inviter à lire ce magnifique roman, paru au *Seuil* et en vente dans toutes les bonnes librairies au prix de 19 euros.

Dominique Durand

Poésie française de la déportation

Le Dr. Gary D. Mole, du Département de Français de la Faculté des sciences humaines de l'Université «Bar Ilan», d'Israël, vient de publier *Au-delà de l'expérience-limite : la poésie française de la déportation, 1940-1945*.

Cet ouvrage, édité en anglais, peut être demandé à l'auteur : «Rehov Nahal Hever 9/8 - 71700 Modi'in - Israël».

"ÊTRE SANS DESTIN"

D'Imre Kertész, prix Nobel de littérature 2002

Un enfant à Buchenwald

Imre Kertész, né le 9 novembre 1929, n'a pas 15 ans lorsque, courant 1944, s'abattent les persécutions sur les Juifs hongrois. Avec les camarades de son âge, il est d'abord astreint au travail forcé en Hongrie, puis déporté à Auschwitz, où il reste très peu de temps. Séparé de ses amis, il arrive à Buchenwald (matricule 64921), puis est affecté au terrible kommando de Zeitz, où son état physique se détériore jusqu'à ce que, moribond, il soit rapatrié à Buchenwald. Sauvé in extremis parmi un tas de cadavres, il doit sa survie à un infirmier polonais du Revier. Rentré en Hongrie, il se consacre à la littérature, écrit plusieurs livres, dont "Être sans destin" en 1975, mais ne réussit pas à se faire publier sous le régime communiste. Il gagne sa vie comme journaliste, puis comme auteur de comédies musicales, enfin comme traducteur en hongrois d'auteurs allemands.

Étrange aventure, où, jeune garçon, au début complètement inconscient, ainsi que ses camarades, de ce qui peut arriver, riant de se voir débarquer l'un après l'autre des transports en commun par les gendarmes hongrois (il pense à la tête de sa belle-mère, la deuxième femme de son père, quand elle s'apercevra qu'elle l'attend en vain pour dîner), il glisse petit à petit dans l'horreur jusqu'à manquer de mourir ("Il y avait longtemps que le fait d'être arrivé sain et sauf à Buchenwald ne voulait plus rien dire pour moi", dit-il de son retour, moribond, au camp).

Étrange évolution où, portant d'abord un regard naïf d'enfant sur l'environnement des camps (il se sent soulagé par la propreté et la discipline des soldats allemands face au tohu-bohu de l'arrivée à Auschwitz ; il se demande quels crimes ont commis tous ces détenus en costume rayé), il en vient progressivement, à partir

d'événements qui le marquent (comme la première raclée qu'il reçoit, tout étonné), à regarder ce qui l'entoure avec la maturité d'un adolescent ("Je n'eus plus qu'une idée en tête, comment prendre à la dérobée quelques instants de repos" ; "je ne pouvais plus regarder mon corps sans une sorte d'horreur" ; "pour la première fois de ma vie, j'ai vu de mes propres yeux un assassin (un vert)").

Curieuse narration, qui gomme l'horreur des faits par des expressions volontairement ou faussement naïves ("On nous tire dessus sans le moindre mot du haut du mirador, que j'avais pris de la gare pour un poste d'affût" ; "il s'est avéré petit à petit que cette cheminée n'était pas en réalité celle d'une tannerie, mais d'un crématorium" ; "je fus bien obligé d'admettre que c'était (la nourriture qu'il reçoit) malheureusement immangeable"). Distanciation aussi parfois d'avec les gens, voire d'avec sa famille, par cet humour juif fait à la fois de dérision et de

goût du paradoxe, qui aide à traverser les épreuves comme les joies ("J'ai appris que, même à Auschwitz, on peut s'ennuyer").

Enfin, remarquable qualité psychologique ; on a rarement décrit avec cette précision d'entomologiste l'environnement des camps et le comportement des gens, sans flatterie mais sans animosité ; enfin analysé ses propres pensées d'adolescent, voire d'enfant dans un camp avec autant de vérité.

Il se veut probablement "l'anti-héros", loin de tout panégyrique ou de lyrisme flamboyant. Mais ce parti pris de simplicité fait d'autant plus ressortir la profonde blessure de cet adolescent, à travers laquelle plus d'un déporté, en lisant ce livre, retrouvera la vérité de la vie, de la souffrance et de la mort dans les camps.

Bertrand Herz

Éditeur en France : Actes Sud - 1998-



Imre Kertész lit un chapitre de son livre «*Etre sans destin*», dans la salle de cinéma de Buchenwald, dans le cadre de la journée du 27 janvier en mémoire des victimes du nazisme.

Bertrand Herz, Président du Comité international Buchenwald-Dora assistait à la cérémonie.

HENRI KRASUCKI

Dès l'annonce du décès d'Henri Krasucki, Guy Ducoloné, membre de la Présidence de l'Association a adressé le message ci-dessous à la famille.

«Le décès de Henri Krasucki nous plonge dans la peine.

Nous le savions malade mais sa mort est très dure à supporter.

Le jeune résistant –dès l'occupation hitlérienne- jouera un rôle important qui lui vaudra en mars 1943 d'être arrêté par la police et livré à la Gestapo.

Interné à Drancy, il sera déporté à Auschwitz. Il a 19 ans. Il connaît la dure vie du travail épuisant, de la faim, du froid.

Le 22 janvier 1945, il arrivera -après un pénible voyage- à Buchenwald.

Dans le camp, il retrouve des camarades communistes, combattants de la Résistance parisienne.

Le 11 avril il participera – les troupes américaines étant proches – à la libération du camp.

Il fut de ceux qui (membres de la Brigade française d'action libératrice) partirent à l'assaut de la porte ou des miradors, faisant fuir les SS qui s'y trouvaient encore.

Dès son retour à Paris fin avril 1945, il conjuguera ses activités politiques puis syndicales avec sa participation à l'activité des associations de déportés dont celle de Buchenwald.

Il fut jusqu'au bout un combattant exemplaire de la Mémoire.

Il fut de tous les combats contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

Nous perdons un grand ami, un frère d'arme et d'espérance.»

AU PÈRE LACHAISE

De deux à trois mille personnes se trouvaient rassemblés le mardi 28 février devant l'entrée principale du cimetière du Père Lachaise.

Henri Krasucki recevait là l'hommage de nombre de ses camarades. C'étaient ceux des syndicats CGT, dont il fut le secrétaire confédéral, ceux du Parti communiste français où il partagea plusieurs années la direction au Comité central puis au bureau politique.

Il y avait également de nombreux déportés, notamment de Buchenwald, d'Auschwitz où il arriva en 1943. Il y resta jusqu'en janvier 1945 puis fut transféré le 22 janvier à Buchenwald.

Il sera des combattants du 11 avril 1945.

Roger Trugnan, son camarade de toujours depuis l'enfance, la jeunesse, la déportation parla du Résistant et du combattant, du déporté indomptable.

Henri Malberg, son copain de cellule le fit au nom du Parti communiste français et Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, souligne le rôle décisif d'Henri à la tête de la CGT.

Parmi ses camarades de l'Association française Buchenwald Dora et Kommandos, on reconnaissait notamment Suzanne Barès-Paul, Lise London,

ancienne du Kommando de Leipzig, Jacques Alard qui portait notre drapeau, André Arnault, Georges Decarli, Guy Ducoloné, Raymond Huard, Charles Palant, Emile Torner.



Suzanne Barès-Paul et
Henri Krasucki

Cérémonie à Drancy en octobre 1992

SOUSCRIPTIONS du 21 novembre 2002 au 4 février 2003

La liste ci-dessous permet de démontrer que 18.616,11 euros ont été versés à la souscription permanente par 505 adhérents, ce dont nous les remercions.

Toutefois si ce précieux soutien nous apporte une aide incontestable, nous ne pouvons au regard de nos charges fixes et de nos objectifs annuels (organisation de deux voyages et de notre congrès en septembre, parution de six numéros de notre *Serment*, etc...) **baisser la garde** puisque les subventions publiques sont toujours aussi peu productives et que les dons d'entreprises privées ou de généreuses personnalités sont toujours aussi inexistantes.

Par ailleurs, la baisse constante de nos effectifs et la disparition de nombreux déportés tendent à réduire nos ressources habituelles, ce qui accroît évidemment nos besoins en financements «exceptionnels» et ne peut que nous inciter à vous inviter à verser **toujours plus nombreux et de façon plus généreuse encore à notre souscription permanente et à diffuser massivement les bons de soutien** que nous adresserons prochainement à chacune et chacun d'entre vous.

Il s'agit là d'un appel qui se veut décisif et déterminant pour assurer le bon fonctionnement de notre Association.

A toutes et tous, par avance merci pour votre générosité.

J. Cl. Gourdin

ADRIANT Marcelle	5	BERNARD Gabrielle	28	CARRERAS Louis	15	COUSSEAU Antoinette	15
ALASSEUR Simone	31	BERTHEOL Denise	16	CASALE Alain	25	COUSSEAU Jacqueline	15
ALBERICI Jean	5	BERTRET Marcel	125	CASSETARI Laure	25	COUSSEAU Marthe	16
ALBERT Jean	25	BES-LEROUX Juliette	10	CASTELVI Amaro	25	COUTANCEAU Nicole	5
ALLAIRE Dany	25	BESANCENEY Marie A.	10	CAUVIN Madeleine	16	COUTANT Martial	15
ANESETTI Hubert	13	BESSE Louis	5	CELERIER André	40	COUTURIER Marcel	5
ARMENIO François	50	BIARDEAU Ginette	16	CHABERT Marie Louise	46	COVARELLI Nazareth	75
ARNAUD Odette	12	BIAZOT-DAMIANY Laure	1	CHABRIDON Guy, René	51	CRETIN Georges	5
ARNOULD Christian	25	BIDON Albert	5	CHALLUT Lucie	26	CUEFF Yves	20
ARNOULD Guy	25	BIDOU Georges	20	CHAMBARD Raymond	75	CUNIERE André	75
ARNOUX Christiane	6	BIGEARD Paul Georges	110	CHAMBON Huguette	25	D'AVOLIO Louise	46
ARRESTAYS Marguerite	20	BILLOIN Rose	25	CHAMPION Maurice	10	DAGALLIER Marcel	5
ASO Marie Louise	16	BISSONNIER André	25	CHAPEL René	10	DAHAN William	15
ASSO Lucette	25	BLANCHARD A.	26,50	CHAPOULAUD Jean	25	DAMIENS Claude	15
AUCHABIE Lucienne	21	BLANCHE Marie	16	CHAPUIS Marie Fr.	36	DANG TRAN Emmanuel	35
AUFOUR Lucien	5	BOEHM Jean Claude	25	CHARBONNEL Jean J	20	DANI Emile	15
AUZANNEAU Jean	75	BOIS Raymond	55	CHARBONNEL Mireille	46	DANIEL Jeanne	10
AZEMA Geneviève	20	BOLATRE Jean Bernard	60	CHASTANG Irène	25	DARBIER Raymonde	16
BAÏNOUTI Gabrielle	15	BOLZER Joseph	25	CHASTANG Robert	25	DARCHELET Gaston	285
BACHELIER Suzanne	46	BONDIER Gaston	20	CHATY France	36	DARTIGUES Marcel	55
BAHON Danielle	15	BONNET Denise	20	CHAUMERLIAC Cl.	20	DASSAULT Olivier	75
BAILLEUL Lionel	125	BONNET Gaston	25	CHEVALLIER André	75	DAUBA René	15
BAILLEUL Raymonde	146	BONNET-GONNET Mir.	11	ANONYME	71	DAUSSAC Christiane	46
BAILLOT Jeanne	12	BONNIN Maurice	100	CHEVALLIER Yvette	30	DAVAL Georges	25
BAILLOT Maurice	5	BONNOT Bienvenue	25	CHEVRON Renée	11	DAYAN Jacques	25
BALLY Georges	25	BORDIER Germaine	76	CHOLLAT-BOTEVILLE C.	11	DECORSE Fernand	29
BALTHAZARD Jean	45	BORIES André	15	CHOUCHAN Nicole	76	DECOURT Marcelle	34
BALTOGLU Denise	16	BORRAS Christiane	25	CIERCOLES Georges	20	DEGERT Simone	42
BARBARROUX Ernest	75	BORREGUERO L.	19	CLAUDEL Gilberte	26,40	DEHILLERIN Jean M.	20
BARBAUD André	25	BOTTAREL Jérôme	20	CLEMENT Renée	12	DELATOUR Eliane	4
BARDOUL Marcel	5	BOULINGUEZ Victor	25	CLERC Fernande	25	DELIGNY Monique	40
BARETGE Georgette	50	BOURGEAT Juliette	31	CLERET Jacqueline	73	DELLIERE Simone	71
BARRIER Floréal	25	BOURGEOIS Jean	75	CLOP Marilynne	15	DELOYE Gilbert	25
BARRIER Geneviève	25	BOUVIER Marcelle	6	CM-CAS DE L'HERAULT	10	DEMONT Julia	25
BARTOUT Lucien	15	BOYER Marie-claire	31	CM-CAS-EDF Le Président	25	DEROBERT Marie	46
BASSAN Walter	50	BRIENT Anne	46	CM-CAS-EDF Le Président	52	DESSEAUX Christian	25
BAUDET Robert	36	BRINDEL Lucienne	16	COIC Annick	26,49	DETOURNAY Roger	15
BEAULAYGUE Victor	5,50	BROUILLET André	325	COLIN Lucienne	10	DEVAUX Marcelle	52,22
BEAUREPAIRE Lydie	16	BRULE Emilienne	20	COLIN Margot	46	DEVILLARD Lucien	50
BEL Martial	10	BUCCHIANERI Fernand	25	COMTE Marcelle	1	DIAFERIA Joseph	25
BELLINATO Janine	25	BUISSON Robert	125	CORNILLON Louise	11	DODY Claude	13,12
BENINGER Jacqueline	6	BURGNIES Denise	3	COSTANTINI Gilberte	16	DORGE Mireille	36
BERI Antoine	25	CADOZ Rose-Marie	50	COTTY Renelde	68,11	DORNIER Raymond	15
BERLAND Jeanne	5	CAMBON Joseph	5	COUPECHOUX Marg	11,24	DRAPRON Pierre	25
BERNAL Annie	15	CAMPANINI Claude	25	COUREAU Lucien	55	DROUILLARD Léonel	7
BERNARD Marcel	25	CARRÉ Marcel	15	COUSIN Gilbert	5,50	DROUIN Max	5

DUBOIS Paul	55	HAYNAU Louis	10	MANGOLD Guy	200	PELLIEUX Marie M.	26,50
DUCLOU Jeanne	36	HEMERY Pierre	40	MARGUERITE Denise	42	PERRET Yvette	5
DUCOURNEAU André	15	HERACLE Jean Pierre	75	MARONAT Charles	75	PERRIN Léone	116
DUGUET Danielle	25	HERMITTE René	15	MARTHE Léa	5	PERROT Bernard	25
DUMON André	275	HINAULT Angèle	40	MARTIN Henriette	5	PERROT Maurice	35
DURANDO Marie	22	HIRTZLIN	11	MARTIN Joseph	20	PETAT Solange	16
DUVIOLS Marcel	5	HONDE Auguste	53	MARTY Pierre	50	PETIT Paul	5
DYMANT Chaïm	25	HOUDMONT Claudine	35	MARTZOLF Jean Pierre	15	PETIT Suzanne	25
EIGELDINGER Louise	16	HUBERT Max	45	MAS Marie Hélène	5	PETIT Suzanne	76
EMMANUELLI Paulette	15	HUCHET Alain	5	MASSON Marcel	15	PEYREFICHE Jeannine	30
ETCHEBERRY G.	14,29	JABEAUDON Marcelle	6	MAURAY Sandrine	15	PHILIPPE Aline	16
ETHIEVANT Jean	50	JACQUET Jeannine	20	MAURECH Christiane	15	PIC Yvonne	19
FABRE Marcel	15	JAMET Simone	36	MAUSSANG Claudie	6	PICHARD Françoise	36
FARAT Raymond	5	JOUAN Roger	10	MAZIRE Dominique	5	PIERREL Marcel	10
FAVRE Armande	36	JUFFROY Daniel	20	MEIS Clément	35	PILLE Jacques	40
FELDMANN Laurent	75	JUNET Mireille	11,24	MELLENNE Roger	75	PINEAU Blanche	56
FERRAND Huguette	71,24	KAUFFMANN Annie	15	MENDUNI François	160	PIRAUD Martine	25
FILLODEAU Jean Pierre	25	KEROUANTON A.	26	MENEZ Jean Pierre	15,25	PLAISANCE Jeanne	20,39
FINKESTIN Henri	5	KESTENBERG Georges	25	MERVY-DE-RICAUT J.	46	PLEYNET Juliette	5
FISCHER Justin	275	KOERNER Robert	75	MESTRALLET Marie Fr.	15	PLUNDER Lucette	6
FLAMAND Marinette	8	KOLARIC-KISUR Vesna	162	MEUNIER Gisèle	56	POGGIALE Hélène	53
FLAU Jacqueline	16	LABROUSSE Marie J.	16	MEUNIER Jean	3	POIRIER Robert	36
FLEURY André	66	LAHAUT Denise	5	MEUNIER Raymond	50	PONCET Louis	2
FOGEL Willy	25	LAIR Yvonne	36	MEYER Maria- Simone	25	PORCHER Robert	25
FOIREST Odette	28,36	LALANNE Colette	80	MICHAUD Gaston	10	POSTOLLEC Roger	20
FOIREST Olivier	5	LANÇON Maurice	5	MICHAUD Odile	42	PRIAM-DOIZI Jean	15
FOUGAIROLLES André	35	LANGÉAC Arlette	7,00	MICKINE Rubens	75	PUCHOT Raymond	35
FRAYSSE Léon	15	LAPEYRE Andrée	25	MILANINI Andrée	105	PUISSANT Lucienne	20
FREYBURGER Nicole	5	LASSANDRE Raphaël	25	MIROLO César	21	PUPIER Eugénie	20
FRIBOULET Jean Paul	10	LASSERRE Monique	25	MONNIER Daniel	5	QUERNEAU Gintte	11
FRIOULAUD Pierre	5	LASTENNET Jean	25	MONNOD Camille	25	RAFFARD Lucienne	34,30
FUSSINGER Louis	5,49	LAUFERT Louis	25	MORAND Marie José	10	RAFFARD Pierrette	16
GADRÉ André	10	LAVABRE Pierrette	21	MORGADO Thérèse	72	RAGAIGNE Marguerite	16
GAGNE Louis	5	LAVANANT Paul	280	MORICE Jacqueline	5	RENAUD Paulette	26
GALLIENNE Gabriel	55	LE-DELLIOU Marcel	65	MORICE Norbert R	137,45	RENAUD Jean Jacques	5
GALLOIS Henriette	11	LE-GOUPIL Paul	75	MORCEAU Germain Jean	5	RIALET Jeanne	29,54
GANIVET Georges	5	LEDIN Philippe	10	MORIN Jacques	5	RIOU Marguerite	16
GARCIA Yvette	55	LEDOIGT Annie	25	MORLAIX Roger	10	RIVAL Paul	25
GARCIN Jean	20	LEDOIGT Paulette	16	MORRUZZI André	15	RIVIERE André	13
GASPARD Alice	16	LEDUC Solange	16	MOULIN Etienne	75	ROBERT Daniel	5
GASTON Lucienne	36	LEFAURE Jacques	20,73	MOY Raymond	13	ROCOFFORT Marie	11
GAUCHAIS Marcel	50	LEFEVRE Jacques	23	MOYNAT Madeleine	25	RODRIGUEZ Alfrédo José	50
GAUTIER Maurice	25	LEGAY Roger	76,22	NATHAN David	20	ROLANDEZ Louis Marcel	100
GENTILHOMME André	60	LEGRAND Barbara	11	NEROT Emile	25	ROSELLO Marie Louise	11
GEOFFROY Eliane	11	LEJEAU Bruna	5	N'GHIEU Christiane	157,88	ROTELLA Alfred	160
GERVASONI Corinne	15	LEJEUNE-PICHON J	25	NICOLA Clément Robert	75	ROUCAUTE Josette	50
GIET Yves	85	LEMERCIER Yvonne	96	NICOLAS-CLOTES J.	35	ROUGEMOND André	25
GILBERT René	25	LEMERLE Pierre	50	NICOLAY Marie Jeanne	41	ROUGIEUX Clotilde	35
GIRAUDI Blaise	50	LEPERCQ Valérien	300	NOIRÉ Arlette	10	ROUSSILLE Bernadette	5
GIRON Yvette	14	LEPREVOST Josette	21	NOURISSAT André	25	ROUSSIN Robert	5
GOBIN André César	50	LERDUNG Marie Th.	20	OBRECHT Marguerite	34	ROUX Françoise	16
GODARD Roger	20	LEROUX Carmen	20,73	OBREJAN Maurice	5	ROWEK Albert	25
GODIN Jeannine	20	LEROY Claudine	221	ODDOUX Claudie	125	SABLE Annette	35
GOLDSZTEJN Ruchla	6	LEROY Jean	20	ODDOUX Emile	125	SALAMÉRO Jean André	10
GOUEDARD Henri	25	LEROY Roger	75	ODEN Victor	50	SANCHEZ Yannick	25
GOURJAULT Bernadette	6	LEVIEUX Gilbert	50	OLIVO Odette	0,70	SANTINI Fernando	31
GRANDONI Pierre	100	LIOTARD Georges	25	ORANGE Jean	25	SAQUE André	35
GRANGER Jacqueline	55	LOISEAU Marcel	21	ORCEL Elise	12	SARRAZIN Thérèse	10
GREBOL Jacques	10	LORION Roger	5	ORTS Suzanne	25	SAUDMONT Suzanne	7,35
GRUGET André	175	LOUBET Irène	42	OZBOLT Jeanne	20	SCHMIDHOFER Colette	5
GUEREAULT Louis	5	LUQUET Marcel	20	PALLIES André Emile	175	SCHMIDT Roland	10
GUERRIER André	5	MACQUAIRE Jeanine	47	PARDON Edith	35	SCHUTT Yvonne	36
GUICHERT Raymonde	190	MAILLET Sylviane	20	PAREDES Jean	5	SENS Albertine	14
GUIGUE Armand	125	MAINE Raymond	21	PASCAUD Marie	30	SERIGNAT Yvonne	56
GUILMAIN Jean Fr.	110	MAISONS René	80	PAULMIER Claire	156	SIBILEAU Robert	10
GUIMBERTEAUD René	5	MALLON-BONNARD Jean	25	PAUMARD André	35,98	SIMON Albert	25
HALLERY André	75	MANCEL Renée	2	PAYLON Harry	252	SIROTTI René	25
HAUTION Madeleine	41	MANGLANO Alice	6	PAYOT Geneviève	71	SITJA Pierrette	10
				PAYSANT Jean	29	ANONYME	75
				PECHO Eugène	25	SOLE Manuel	10
				PELEGRY Marceau	1,15	SOYEUX Paulette	16
						SPIEVAK Genia	176
						SPITZ Marie Claude	15

STENSLAND Selma	15	TESTAS Robert	200	VAN-CUTSEM Daniel	25	VINCENT Fernand	75
SUDREAU Pierre	175	TEYSSEYRE Nicolas	20	VANNIER Colette	10	VINCENT René	10
TALLIEN-DE-CABARRUS	75	THEVENIN Pierre	5,50	VANSTEENKISTE Robert	20	VIVIER Louis	85
TANGUY Marie Louise	46	THIMON Guy	25	VEGLIS Stanislas Joseph	20	VOILLOT Adèle	16
TANTON Marcel	5	TORRES-RUIZ Vincent	5	VEJUX Robert	15	VOLLAND Lucienne	5
TAPIERO Adolphe	50	TRESSARD Antoinette	55	VENULETH Patricia	15	VUILLARD Charlotte	15
TARABELLE Paulette	4,87	TRINEL Nestor	21	VIDAL Gilberte	21	VUILLET Mario	25
TARDY Raymond	50	TROCQUENET Jean	25	VIGNE Jacqueline	10	WILLEMS Gilbert	150,32
TATSI Claudia	11	VAGNON Pierre	75	VIGNOLLES Gilbert	40	WILLEMS Odile	150,31
TELLIER Florence	15	VALIDIRE Edgar	25	VINCENT André	5	WOLOZAN Maurice	13,11
						ZIMMERMANN Albert Al.	15

VOYAGE D'AVRIL 2003

Comme nous l'annoncions dans le précédent *Serment*, le voyage Action-mémoire qui marquera le 58^e anniversaire de la libération du camp se déroulera du 12 au 17 avril.

Le groupe sera accompagné par Jean-Claude Gourdin, Président-délégué de l'association et nous espérons avoir quelques déportés qui pourront nous faire part de leurs témoignages. Ceux-ci donnent une émotion toute particulière aux voyages.

Ainsi que prévu, la visite du camp débutera le dimanche 13 avril. Nous assisterons aux différentes cérémonies qui marqueront l'anniversaire de la libération du camp (voir le détail en page 8) et notamment l'inauguration d'une plaque en hommage aux femmes déportées dans les kommandos extérieurs de Buchenwald. La visite se poursuivra l'après-midi.

Le lendemain, nous partirons pour Nordhausen où nous rendrons hommage aux déportés victimes du bombardement de la *Boelcke Kaserne*.

Nous nous rendrons ensuite à Dora avec une visite commentée du tunnel, du camp, du crématoire. Un dépôt de fleurs aura lieu devant le Monument érigé à la mémoire de ceux qui ont péri dans ce camp.

Après avoir quitté Dora, nous nous recueillerons à la Stèle érigée à Ellrich.

Le retour pour Paris est prévu pour le 17 avril au matin.

Nous lançons un appel à tous ceux qui voudraient se joindre à nous à l'occasion de ce voyage du souvenir, pour leur dire qu'ils peuvent se faire inscrire jusqu'au 15 mars. Nous sommes à leur entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

VOYAGE D'AOÛT 2003

VISITES DES KOMMANDOS DE LANGENSTEIN ET LEIPZIG-HASAG

La commission des voyages qui doit se réunir prochainement mettra au point le programme du voyage qui se déroulera, comme chaque année, dans la deuxième quinzaine du mois d'août. Les dates définitives seront arrêtées début avril.

Mais d'ores et déjà, nous pouvons préciser, qu'outre les visites des camps de Buchenwald, de Dora, d'Ellrich, nous visiterons le Kommando de Langenstein et nous irons sur le site de Leipzig-Hasag pour rendre hommage aux 765 Françaises déportées venant du camp de Ravensbrück dans ce Kommando de Buchenwald.

Toutes les précisions utiles seront publiées dans le *Serment* qui paraîtra début mai.

S.F.

A mon ami Willy

J'ai connu Willy Fogel au début de l'année 1990. Il m'a alors parlé de ces centaines d'enfants venus de Buchenwald en 1945 et qui pour un certain nombre, dans les années qui ont suivi, sont restés en France. Nous les appelions les «*enfants de Buchenwald*».

Willy était l'un d'eux. J'ai alors entrepris des démarches pour ces «*enfants*» qui sont devenus français, ont fait leur service militaire et ont eu de très bonnes carrières. Ils n'avaient pas droit n'ayant pas été arrêtés en France au titre de déporté. Leur statut n'est toujours pas reconnu. J'ai alors en son temps souligné qu'ils pouvaient être assimilés à des pilules de la France

puisque accueillis sur la démarche du général de Gaulle. La démarche est toujours d'actualité.

Willy ne pourra pas profiter d'une éventuelle reconnaissance. Mais ils sont encore plus d'une dizaine de vivants.

En affirmant ma peine du décès de Willy, je dis à sa famille, ses amis combien en ces jours je pense à lui, à eux tous.

Ma persévérance pour leur reconnaître leur titre de déporté sera ma façon supplémentaire de penser à Willy et de dire à sa famille combien nous l'aimions.

Guy Ducoloné

DÉCÈS

Déportés

- Robert BOILLET, KLB 44457,
- Willy FOGEL, KLB 84603,
- Georges GALIMAND, KLB 52106,
- Henri KRASUCKI, KLB 1175651,
- Georges LERAT, KLB 39923, Dora
- René MAISONS, KLB 43653,
- Raymond MARTIN, KLB 60566,
- Jules PEREZ, KLB 20462, Dora,
- François SCHVOCH, KLB 38523,
- Jean VANNIER, KLB 49485

Familles, Amis

- Ernestine DOLOU, veuve de Alain-
Gaby DOLOU (KLB 49660, Dora)
- Jacqueline LEMAIRE, veuve de
André LEMAIRE, KLB 14374

A toutes les familles et leurs amis, nous renouvelons nos sincères condoléances.

LE CARNET DE SOINS

Suite à l'intervention de notre camarade Guy Ducoloné, près du Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants (Serment 287), ce dernier lui a adressé la réponse suivante :

«Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés rencontrées par certains de vos adhérents titulaires d'un carnet de soins gratuits au titre de l'article L115 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, auprès de leurs médecins traitants.

J'ai demandé au service compétent d'examiner cette requête dans les meilleurs délais.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui lui sera réservée.»

Nous ne manquerons pas de solliciter la réponse... à cette suite.

AVIS DE RECHERCHES

- Albert Galbois - 64 av. du Général Leclerc - 10540 Breviandes, recherche des personnes qui auraient été internées à Neue-Brem de mars à avril 1944. Le contacter directement.

- Léo Hinstin, 66 rue du Commerce 75015 Paris - Tel : 06.09.20.81.39, e-mail : tuvoisquoi@yahoo.fr - recherche des personnes ayant connu son grand-père dans la Résistance, en détention ou en déportation pour un film documentaire qu'il réalise actuellement sur lui.

Charles Hinstin est né le 21 Février 1903 à Paris. Membre du réseau *Combat*, (pseudonyme Cléry Héron). Egalement en relation avec les réseaux *Brutus* et *Gallia*. Arrêté par la Gestapo à Limoges le 13 Mai 1943 en compagnie d'un certain Albert Fabre, il est détenu à la caserne Marceau de Limoges. Transféré comme otage au fort de Romainville, stalag 122, le 14 Septembre 1943, il porte le matricule 3303. Envoyé à Compiègne le 10 Janvier 1944, il est déporté à Buchenwald le 24 du même mois. Block 56, matricule 43230.

Après la guerre, il deviendra Colonel pour le Groupe Français du Conseil de Contrôle, division des réparations et restitutions, basé en Allemagne.

Grand Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, il est mort à Kaboul, Afghanistan, le 28 Juillet 1962.

Si vous l'avez connu, si vous avez été au fait de ses activités, ou si vous avez entendu parler de lui, merci de me joindre directement.

MÉMOIRE SUR «Cédérom»

Notre ami Jean Trocquet (matricule 133455), de Sablé-sur-Sarthe, a rencontré trois jeunes filles de 17 ans, du lycée «Colbert-de-Torcy», venues préparer, partant de sa mémoire, un cédérom sur la période de la Seconde Guerre mondiale.

Charlène et Nadia notent, Sabrina enregistre sur camescope. Rien n'est oublié, la vie au camp, les «marches de la mort», le retour du rescapé, seul. Il faut réapprendre à vivre quand on est revenu de l'enfer.

Un bel exemple que la période actuelle nous conduit à multiplier, notamment dans le cadre du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation. Son thème 2003, «Les jeunes dans la Résistance», permet de rappeler le passé, d'engager à la réflexion pour préparer l'avenir.

A PROPOS DE UN ITINÉRAIRE ⁽¹⁾

Un lecteur du *Serment* qui souhaite ne paraître que sous son matricule (21182) a envoyé la lettre ci-dessous à Guy Ducoloné. Nous en publions un extrait.

Avec plaisir je reçois régulièrement Le Serment. Je le lis attentivement. Merci !

Dans le numéro reçu ce matin, je découvre page 16 Un itinéraire, article signé G.D. (tu connais ?)

Avant dernier paragraphe : «Abel Farnoux rejoint l'organisation catholique du père Georges. Entre elles les organisations communiquent».

J'ai connu à Compiègne, en août 43, le père Georges Steinger.

Il y a quelques années un camarade m'a transmis une petite croix en bois que le Père Georges avait taillée à Buchenwald. Cela

m'avait beaucoup ému.

...

Peut-être est-ce une façon naïve d'exprimer ce que fut pour beaucoup d'entre nous la solidarité et de garder la même considération pour ceux qui croient au ciel et pour ceux qui n'y croient pas.

⁽¹⁾ *Un homme de liberté-Itinéraire de la vie d'Abel Farnoux-Jean-Michel Riou, Flammarion, 491 pages, 23 euros*